

# La gazette du Suroît



N° 11 - NOVEMBRE 2016

## EDITO

### Il faut retrouver nos valeurs associatives

**Disponibilité .....Convivialité.....Solidarité.....**en trois mots voilà la force tranquille que manifestaient les adhérents de l'Association Suroît. Tel était le titre de l'édito de la gazette n°4 en mars 2011.

Au cours des deux dernières années, l'ambiance s'est dégradée. Des clans ont perturbé le bon fonctionnement et l'harmonie de notre vie associative.

Suite à ces différends, j'attends toujours de la part de certains la démonstration de leur savoir et surtout d'assumer et de prendre leurs responsabilités (les ....il n'y a qu'à et il faut qu'on..... !!! ). Comme d'autres doivent rester à leur place et assumer correctement les missions de leur fonction, ou alors manquent-ils d'expérience dans la vie associative ?

Nul n'est indispensable ou irremplaçable et dans la vie on ne peut rien faire ou entreprendre seul : les égos, les hypocrites et les fourbes n'ont rien à faire dans une association.

Le bilan de l'année 2016 est très satisfaisant :

- Maison du Pêcheur : entrées en hausse et augmentation des participations des centres de vacances,
- le Hope : participation à divers rassemblements de vieux gréements et sorties en local,
- Hope la Vie : notamment nombreuses prestations au centre aéré de St Hilaire
- Seul le Stand et Boutique a vu son chiffre d'affaires en nette baisse.

2017 devrait être une année sans soucis : pas de grosses dépenses prévisionnelles (pas de gros travaux sur le Hope).

Espérons que l'année à venir verra poindre nombre d'initiatives heureuses pour le bien de l'association (animations, stand, mécénat, relationnelles...).

N'oubliez pas notre dernière réunion avant l'A.G de janvier 2017, le samedi 3 décembre 2016.

A bientôt de vous rencontrer

Sincères Amitiés.

Christian TISSOT, *Président*

A méditer : *"En te levant le matin rappelle-toi combien est précieux le privilège de vivre, de respirer et d'être heureux."*

Marc AURELE

#### Dans ce numéro

Edito	1
Assemblée générale	2
Rétrospective 2016	3
Annexes	3-4

## Assemblée Générale du 21 janvier 2017

Comme l'an passé, lors de cette assemblée générale, une partie (5) des membres du Conseil d'Administration sera renouvelée par un vote des adhérents (ceux à jour de leur cotisation). Pour cela une liste des candidats (cf. ci-dessous) sera à disposition à l'entrée dans la salle ; chaque adhérent déposera cette liste dans l'urne, après avoir rayé ou non le ou les noms des candidats pour lesquels il ne donne pas sa voix.

Pour les adhérents disposant de pouvoir\* (au maximum 2 par adhérent), ils déposeront cette liste en lieu et place de leur mandant dans l'urne prévue à cet effet. Ils émargeront la liste des adhérents en regard de leur nom et de ce(ux) pour le(s)quel(s) ils possèdent un pouvoir (le ou les pouvoirs seront alors à remettre au Président du bureau de vote).

**Le vote aura lieu avant la tenue de l'Assemblée Générale de 16h à 17h30.**

\* Les adhérents qui ne pourront être présents à cette Assemblée Générale ordinaire pourront se faire représenter, pour le vote des membres du CA et les délibérations, par un adhérent de leur choix (celui-ci ne pourra avoir plus de 2 pouvoirs). Pour cela, ils devront remplir le pouvoir joint au présent message et le transmettre à l'adhérent de leur choix qui devra le remettre au président du bureau de vote le jour de l'Assemblée du 21 janvier 2017.

La fin de l'année 2016 approchant, c'est aussi l'occasion de renouveler son adhésion pour l'année 2017 (à noter conformément à la loi et aux statuts de l'association, tout adhérent n'ayant pas renouvelé son adhésion pour 2017 ne pourra participer à l'élection des membres du CA ni aux délibérations). Pour cela, merci de remplir le bulletin de renouvellement joint en annexe et de l'adresser à l'association accompagné d'un chèque bancaire correspondant :

adhérent seul : 25 € - couple : 40 € - famille : 50 € (parents, enfants) - adhérent moins de 18 ans : 15 €.

Pour faciliter le déroulement de cette soirée, merci à chacun d'adresser à Association SUROIT BP 90666 85806 Saint-Gilles-Croix-de-Vie, avant impérativement le 08 janvier 2017 :

- le bulletin de renouvellement d'adhésion complété et accompagné du chèque correspondant,
- et pour celles et ceux qui souhaitent participer au repas, le bulletin d'inscription accompagné du chèque correspondant.

**Attention il est impératif de faire un chèque pour les adhésions et un autre chèque pour les repas.**

**Merci de ne pas attendre la dernière minute pour adresser vos envois.**

Pour faciliter le déroulement de cette journée et ne pas gêner le démarrage de l'assemblée générale prévue à 17h30, merci d'arriver dès 16h. En effet, ce laps de temps permettra en premier d'apposer sur votre carte adhérent le tampon millésimé 2017 (à cet effet, merci de ne pas oublier d'apporter votre carte adhérent), ensuite de voter pour l'élection des membres du CA et enfin de récupérer vos tickets pour le repas du soir (pour ceux qui se seront inscrits préalablement).

Concernant la carte adhérent, pour ceux qui l'ont égarée ou perdue, merci de nous le signaler au plus tôt (mail à [even.jean774@orange.fr](mailto:even.jean774@orange.fr) ou à [sd2vautrin@free.fr](mailto:sd2vautrin@free.fr)) afin de rééditer une nouvelle carte que nous vous remettrons le jour de l'assemblée générale (il vous en coûtera 5€).

A l'issue de l'AG, nous aurons le pot de l'amitié (à partir de 19h15). Pour clôturer la soirée, un repas, préparé par le traiteur Sarl CLOUZET, sera servi (cf. Bulletin d'inscription joint) suivi d'une soirée dansante.

Le menu :

- Bouchée de Saint-Jacques à la provençale avec son Filet de Saint-Pierre
- Filet mignon de porc et ses légumes
- Trilogie de desserts avec un nougat glacé, un opéra avec sa crème anglaise et une brochette de fruits
- Café



Prix du repas 20 euros, les vins ne sont pas compris.

- Vins fins 8€ la Bouteille
- Autres boissons : 2 €.

Si vous le souhaitez, vous pouvez inviter des amis.

**Pensez à retourner votre bulletin d'inscription impérativement avant le 08/01/2017.**

**Merci d'avance.**

### Ordre du Jour

- Mot de bienvenue
- Bilan et rapport moral 2016 (+ vote)
- Rapport d'activités, sections et projets 2017
- Bilan et rapport financier (+ vote)
- Résultat des élections au CA
- Questions diverses

### Liste des membres du Conseil d'Administration en fin de mandat :

- Marc BACHELOT (Chef de bord)
- Jean EVEN (Trésorier)
- Gilles FOUGERE (Chef de bord)
- Nicole TABOURET (Vice-Présidente)
- Christian TISSOT (Président)

Tous se représentent. D'autres candidatures ont été enregistrées, elles seront examinées lors du prochain C.A. du 3 décembre. La liste complète des candidats vous sera alors communiquée.

Cette année Les Brèves sont nées pour vous donner des nouvelles de notre association. Chacun peut les consulter sur le site de Suroit.

#### Au printemps :

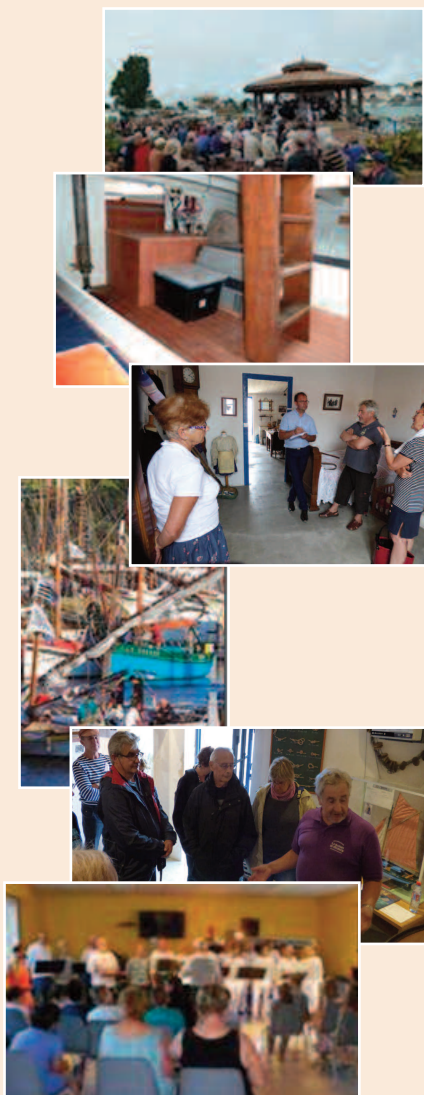
- Ouverture de la maison du pêcheur. Une bonne équipe.
- Travaux et carénage sur le Hope. Bravo aux spécialistes.
- TV Vendée filme le Hope et raconte l'association SUROIT.
- Les Coques en Bois de Pornic  
Bateau et groupe de chants ont participé à cette fête .
- Animation des classes de mer. Mélange de générations !!!
- Chanteurs «aux portes ouvertes» de la pépinière de la rivière. Très convivial.
- Participation à la fête de la musique avec un nombreux public. Franc succès.

#### Cet été :

- Regroupement de vieux gréements à Brest . Que c'est beau !
- Reportage sur l'association par le journal de la Vendée à la maison du pêcheur.
- Régates de Port Navalo.  
« Le Hope » et « Hope la vie » étaient présents, super ambiance !!.
- Autrefois Challans , déplacement en pays maraichin.  
Belle prestation dans cette ville.
- Sortie du Hope avec les élus.
- Hommage de l'association aux marins disparus. Emouvant.
- Hope la Vie à Pont d'Yeu . Fin de soirée très animée.
- Brétignolles. Prolongation des chants à la demande du public.
- Fête du patrimoine, visites à la maison du pêcheur et du Hope. Affluence record !!

#### Cet automne :

- Navigation vers l'île d'Yeu pour le Grand festin – chants de marins ». Foule enthousiaste.
- Réunion d'adhérents suivie d'un pique nique. Chants en fin de repas.



## Bulletin d'inscription au repas du 21 janvier 2017

(20€ euros par personne)

NOM ..... Prénom : .....

Nombre de personnes : .....

Montant du chèque : 20€ x ..... = .....

(Chèque à l'ordre du SUROIT + bon à adresser à Association SUROIT BP 90666 85806 Saint-Gilles-Croix-de-Vie)

**A retourner impérativement avant le 8/01/2017**

# Association SUROIT



Bulletin d'Adhésion ou de Renouvellement (Rayer la mention inutile)  
Année 2017

NOM.....Prénom.....Age.....

NOM.....Prénom.....Age.....

NOM.....Prénom.....Age.....

NOM.....Prénom.....Age.....

Adresse.....

Code postal ..... Ville.....

Adresse mail.....

N° téléphone.....Mobile.....

Date..... Signature.....

Cotisations : individuel 25 € – Couple 40 € – Famille (parents et enfants moins de 18 ans) 50 € – Moins de 18 ans 15 €

**Chèque + bulletin à adresser à Association Suroît - BP 90666 - 85806 Saint-Gilles-Croix-de-Vie CEDEX**  
*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Association SUROIT BP 90666, 85806 Saint-Gilles-Croix-de-Vie CEDEX*



Assemblée Générale Ordinaire  
21 janvier 2017

## POUVOIR



M., M<sup>me</sup> ou M<sup>lle</sup> ..... membre de l'Association SUROIT  
(à jour de sa cotisation)

Donne pouvoir à :

M., Mme ou Mlle ..... membre de l'Association SUROIT  
(à jour de sa cotisation)

Pour le représenter à l'Assemblée Générale ordinaire du samedi 21 janvier 2017 et participer aux délibérations et votes.

Fait à, ....., le .....

Signature

A remettre au Président du bureau de vote le jour de l'Assemblée Générale ordinaire